

Mémoire soumis par :

Arrondissement de Ville-Marie
Ville de Montréal

**« Le CHUM au centre-ville :
Vers un Quartier de la santé »**

Commission parlementaire spéciale sur l'implantation du
Centre hospitalier de l'université de Montréal

Ville-Marie
Montréal 

Mars 2005

Table des matières

Sommaire décisionnel

Introduction – le CHUM au centre-ville, un choix naturel

1. L'arrondissement de Ville-Marie
2. La santé au centre-ville
3. Le CHUM au centre-ville - le meilleur choix
4. Déboulonner les mythes
5. Le Quartier de la santé au centre-ville

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

Sommaire décisionnel

Comme un très grand nombre d'organismes qui forment la Coalition pour le CHUM au centre-ville (la liste des membres de la Coalition figure en annexe), l'arrondissement considère que le site du 1000, Saint-Denis, qui fait partie du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, constitue le meilleur choix pour l'implantation du CHUM.

L'arrondissement de Ville-Marie

L'arrondissement de Ville-Marie couvre le territoire du centre-ville de Montréal. Il compte une population de 75 000 résidants mais accueille chaque jour 500 000 travailleurs, touristes étudiants et visiteurs. Les activités économiques dans l'arrondissement de Ville-Marie génèrent 30 % du PIB montréalais, 21 % du **PIB** de la Communauté métropolitaine de Montréal et plus de 10% du **PIB** du Québec.

Il est incontestable que le centre-ville de Montréal est un grand contributeur dans l'économie québécoise et canadienne. En plus d'être le premier pôle d'emploi au Québec avec ses 293 000 emplois et la principale place d'affaires, le centre-ville est également le cœur de la ville du Savoir avec ses nombreuses institutions d'enseignement supérieur et de recherche.

La santé au centre-ville – les patients d'abord

L'Agence du développement des services sociaux appuyée par des études pertinentes, souligne que la grande majorité des utilisateurs et des patients du CHUM proviennent du centre et de l'est de Montréal. Ces patients souffriraient évidemment d'un déplacement des services vers le nord de la ville.

Il faut également prendre en considération le fait qu'il existe déjà à Montréal une véritable grappe dans le domaine des sciences de la vie, et qu'elle s'est largement développée autour du réseau existant des services de santé, c'est-à-dire au centre-ville. Les études du CHUM et de l'arrondissement démontrent que 28 000 emplois sont associés à la présence de grandes institutions publiques dans les secteurs de la santé et du savoir.

Le déplacement hors centre du CHUM contribuerait à la déstructuration de ces activités, privant au minimum le centre-ville de l'essentiel des 10 000 emplois de l'institution et, probablement, de milliers d'autres emplois dans les secteurs qui en dépendent, notamment au niveau des services.

Le centre-ville : le meilleur choix

Lorsqu'on considère tous les critères de sélection importants que ce soit la proximité et l'accessibilité au site pour les malades, la sécurité, le coût d'implantation, l'adhésion de la population et des institutions locales, la possibilité de réaliser le projet rapidement, la

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

présence d'infrastructures adéquates et suffisantes, la présence de services connexes en proximité, le 1000, Saint-Denis est le seul site qui est en mesure d'accueillir un centre hospitalier universitaire de classe internationale.

Le Quartier de la santé

L'arrondissement a annoncé récemment qu'il prépare actuellement un vaste programme d'aménagement urbain pour le développement d'un véritable Quartier de la santé, simultanément avec la construction du CHUM. Cette démarche a pour but d'assurer une intégration harmonieuse propice à l'avancement et à la croissance des sciences de la vie dans le centre-ville de Montréal suite à l'implantation du CHUM au 1000, Saint-Denis.

L'arrondissement propose de créer un véritable pôle de croissance économique multifonctionnel axé sur le développement des sciences de la vie. À l'image du Quartier international de Montréal (QIM), situé à l'ouest et entièrement aménagé entre 1997 et 2004, le Quartier de la santé se distinguera par son dynamisme, par sa grande accessibilité, par sa qualité de vie et par la qualité de son design urbain.

Au-delà de la priorité accordée aux soins de première ligne au centre-ville (qui représente plus de 75 % des activités du CHUM), l'arrondissement adhère au projet de la Ville de Montréal de développer la grappe des sciences de la vie autour du CHUM. L'arrondissement considère non seulement que ce secteur d'activités est présent au centre-ville, mais que ce dernier offre tout le potentiel nécessaire pour le développement des activités d'enseignement et de recherche biomédicale.

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

Introduction

L'arrondissement de Ville-Marie participe avec enthousiasme aux travaux de la Commission parlementaire spéciale sur le choix d'un site pour l'implantation du Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM). Comme un très grand nombre d'organismes qui forment la Coalition pour le CHUM au centre-ville (la liste des membres de la Coalition figure en annexe), l'arrondissement considère que le site du 1000, Saint-Denis, qui fait partie du territoire de l'arrondissement, constitue le meilleur choix pour l'implantation du CHUM. Ce choix s'appuie sur les trois raisons principales suivantes, qui seront détaillées dans le présent document :

- Premièrement, d'une manière strictement technique, si l'on considère tous les critères de sélection importants que constituent la proximité et l'accessibilité au site pour les malades et les employés, la sécurité, le coût d'implantation, l'adhésion de la population et des institutions locales, la possibilité de réaliser le projet rapidement, la présence d'infrastructures adéquates et suffisantes, la présence de tous les services connexes en proximité, le 1000, Saint-Denis est le seul site qui est en mesure d'accueillir un centre hospitalier universitaire de classe internationale ;
- Deuxièmement, si on jette un regard plus large, le 1000, Saint-Denis se situe au cœur du réseau montréalais de recherche et de soins dans le domaine de la santé. C'est donc dire que le centre-ville est également le meilleur site pour implanter ce qu'il est désormais convenu d'appeler un technopôle de la santé, avec toute la synergie et les retombées en termes économiques et scientifiques que cela implique. L'arrondissement s'est d'ailleurs engagé à mettre en place, en collaboration avec les autorités responsables du CHUM, un vaste programme d'aménagement urbain pour le développement d'un Quartier de la Santé simultanément avec la construction du CHUM ;
- Troisièmement, si on regarde le dossier avec les yeux d'un administrateur public, soucieux de la rentabilité des investissements publics, ceux du gouvernement comme ceux de la ville de Montréal, le projet du centre-ville est celui dont les retombées pour la population sont les plus importantes parce qu'il s'appuie sur les investissements passés et futurs.

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

1. L'arrondissement de Ville-Marie

L'arrondissement de Ville-Marie de la ville de Montréal comprend le centre-ville de Montréal et il est délimité de la manière suivante :

- Au sud par le fleuve St-Laurent
- À l'ouest par l'autoroute Bonaventure et la rue University, la rue Saint-Antoine jusqu'à l'avenue Atwater puis le chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'au chemin Remembrance
- À l'est par les voies ferrées du CN soit la limite de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- Au nord par la rue Sherbrooke jusqu'à University puis par l'avenue des Pins et l'avenue du Parc jusqu'aux limites de l'arrondissement d'Outremont. L'arrondissement de Ville-Marie englobe le parc du Mont-Royal et le parc Jean-Drapeau

L'arrondissement de Ville-Marie compte une population de 75 000 résidents auxquels s'ajoutent quotidiennement 500 000 travailleurs, étudiants, visiteurs et touristes. Il se définit par la diversité de sa population et de l'activité humaine qui se déroule sur son territoire; par le dynamisme et la vitalité de ses nombreux quartiers, qu'on parle du Quartier latin ou du Quartier des spectacles, du village gai ou du Quartier international, du quartier des affaires ou du Vieux-Montréal; par la qualité de vie qu'on y connaît; par la présence de grandes institutions publiques et privées, internationales, financières, culturelles et d'enseignement; enfin, par la force de son économie.

L'économie du centre-ville

À l'ère de la mondialisation des échanges économiques, alors que les grandes villes du monde sont maintenant en concurrence, l'importance et la nécessité d'avoir un centre-ville dynamique et performant sont reconnues de tous. En effet, même si les grands ensembles macro-économiques reposent de plus en plus sur des économies métropolitaines, nul ne peut nier que ce sont les centres-villes qui en sont le cœur et l'âme. Montréal n'échappe pas à cette dynamique. Les activités économiques dans l'arrondissement de Ville-Marie génèrent 30% du PIB montréalais, 21% du PIB de la Communauté métropolitaine de Montréal et plus de 10% du PIB du Québec.

Il est incontestable que le centre-ville de Montréal est un grand contributeur dans l'économie québécoise et canadienne (voir encadré qui suit). En plus d'être le premier pôle d'emploi au Québec avec ses 293 000 emplois et la principale place d'affaires, le centre-ville est également le cœur de la ville du Savoir avec ses nombreuses institutions d'enseignement supérieur et de recherche. On y retrouve quatre universités (McGill, Concordia, Université du Québec à Montréal et École de technologie supérieure), un cégep, 12 centres hospitaliers, dont le CHUM et l'actuel Centre universitaire hospitalier de McGill (CUSM).

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

Par ailleurs, la tertiarisation de l'économie montréalaise, l'établissement de 70 organismes internationaux, le succès du Quartier international de Montréal (QIM) et la tenue d'événements culturels de renommée mondiale sont tous attribuables au dynamisme du centre-ville.

Cet état de fait est reconnu dans le nouveau Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal dans la grande orientation d'aménagement : **2.3** Un centre prestigieux, convivial et habité. Cette orientation se décline en plusieurs objectifs qui convergent tous vers la nécessité de doter le centre-ville de Montréal d'institutions et d'infrastructures performantes pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de la Ville. Ces éléments sont aujourd'hui considérés comme la norme pour être compétitifs et attirer des travailleurs qualifiés comme en font foi les travaux de Richard Florida. L'établissement du CHUM au centre-ville se situe parfaitement dans cette approche.

L'importance économique de l'arrondissement de Ville-Marie dans l'Île de Montréal :

- 54 % de la valeur totale des permis de construction
- 27 % de tous les emplois
- 12,5 % de la valeur foncière
- 18 775 immeubles
- 10 000 établissements d'affaires
- plus de 70 organisations internationales
- 500 000 visiteurs, travailleurs et étudiants par jour
- 64 % des emplois en finances et assurances
- 62 % des emplois en services publics
- 55 % des emplois dans les industries de l'information et le secteur culturel
- 55 % des emplois en gestion de sociétés et d'entreprises
- 47 % des emplois en services professionnels, scientifiques et techniques
- 30 % du **PIB** de l'Île de Montréal
- 21 % du **PIB** de la CMM
- 10 % du **PIB** du Québec

2. La santé au centre-ville – les patients d'abord

La vocation du CHUM est triple, elle consiste à fournir des soins de santé à la population, à former les étudiants en sciences de la santé et à faire avancer la recherche et la connaissance dans le domaine médical. Pour la première partie de sa mission, les soins aux patients, il est important que la situation géographique du centre hospitalier le rende accessible à ceux qui en ont besoin.

Les besoins de la population au centre-ville

Les études démontrent que la très grande majorité des utilisateurs et des patients du CHUM vivent soit au centre ou à l'est de l'île de Montréal, soit sur la Rive Sud. Ces patients souffriraient évidemment d'un déplacement des services vers le nord de la ville.

L'Agence de développement des réseaux locaux de services sociaux de Montréal, qui est responsable de l'organisation des soins de santé sur le territoire de Montréal, a déjà fait savoir que, suite à l'implantation des deux hôpitaux universitaires (CHUM et CUSM), elle envisageait la fermeture de plusieurs centaines de lits de soins de courte durée, probablement plus de mille lits. Il est entendu que, si l'implantation du CHUM se fait hors du centre-ville de Montréal, les lits qui disparaîtront seront ceux qui sont actuellement situés au centre-ville. Cela créera un vide de soins dans le secteur de Montréal où les besoins sont les plus criants.

Le pôle de la santé existe déjà au centre-ville

On parle de plus en plus de la création d'un pôle ou d'un « technopôle » de la santé et du savoir autour du nouveau CHUM. Il est bien évident que l'implantation d'un nouvel hôpital universitaire moderne et ultra-spécialisé aura des impacts sur les environs immédiats et sur le développement d'une foule d'activités et d'entreprises en recherche, en cliniques, et laboratoires et autres services connexes.

Il faut également prendre en considération le fait qu'il existe déjà à Montréal une véritable grappe dans le domaine des sciences de la vie, et qu'elle s'est largement développée autour du réseau existant des services de santé, c'est-à-dire au centre-ville. Ainsi, le centre-ville de Montréal compte déjà quelque 28 000 emplois associés à la présence de grandes institutions publiques dans les secteurs de la santé et du savoir (on parle des institutions d'enseignement, universités et CÉGEP, ainsi que des centres hospitaliers). De ce nombre, on recense quelque 14 000 emplois du secteur de la santé dans un rayon de 2 kilomètres du 1000, Saint-Denis.

En outre, il faut ajouter plusieurs milliers d'autres emplois au centre-ville dans le secteur de la santé lorsqu'on ajoute les dizaines de cliniques et de polycliniques, les cabinets

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

privés de médecins et autres professionnels de la santé, les Centres locaux de services communautaires (CLSC) et les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), les laboratoires et centres de recherche, ainsi que les nombreuses entreprises privées qui gravitent autour du secteur.

Par conséquent, tenant compte de l'importante concentration au centre-ville de ces institutions et entreprises appartenant aux secteurs des sciences de la vie, la communauté montréalaise envisage depuis quelques années de créer un Bio-Centre dont la mission serait :

- De doter un ((District Bio-Santé» du Montréal métropolitain de locaux, d'infrastructures et de services spécialisés pour accélérer le développement d'activités industrielles complémentaires à la recherche publique.
- De doter chaque CHU d'installations spécialisées pour maximiser les retombées industrielles de première proximité.

Le projet d'implantation du CHUM représentant les trois composantes actuelles au 1000, Saint-Denis représente donc une occasion privilégiée de contribuer à la consolidation du secteur des sciences de la vie au centre-ville et de concrétiser ce projet de Bio-Centre.

À l'inverse, le déplacement hors centre du CHUM forcerait un réaménagement territorial de ces activités, et contribuerait à la déstructuration du centre-ville et de deux quartiers résidentiels renommés. Le résultat serait la perte au centre-ville d'au minimum l'essentiel des 10 000 emplois de l'institution et, probablement, de milliers d'autres emplois dans les secteurs qui en dépendent, notamment dans des services de toutes sortes.

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

3. Le CHUM au centre-ville – le meilleur choix

Le rapport de la Commission d'analyse des projets d'implantation du Centre hospitalier de l'université de Montréal et du Centre universitaire de santé McGill (la Commission Mulronev – Johnson) a fait au printemps dernier la recommandation d'implanter le CHUM au 1000, Saint-Denis. Quelques extraits du rapport expliquent pourquoi :

« Le site du 1000, Saint-Denis serait parfaitement en harmonie avec la mission suprarégionale du CHUM. Il est desservi de façon idéale par les transports en commun, étant situé à courte distance de marche des stations de métro Berri-UQAM (lignes verte, jaune et orange) et Champ-de-Mars (ligne orange). Il est aussi facilement accessible par le réseau routier compte tenu, notamment, de sa proximité de l'autoroute Ville-Marie. Les hôtels et une multitude d'autres services se trouvent également tout près pour les patients, les familles et les autres personnes (professeurs invités, chercheurs, etc.) qui peuvent être appelés à fréquenter l'établissement.

(...) « celui du 1000, Saint-Denis se trouve déjà dans un milieu stimulant, structuré pour accueillir une institution de haut savoir. À titre d'exemple, l'UQAM et la Grande Bibliothèque au nord, le centre-ville à l'ouest, le Palais des Congrès au sud et la Maison de Radio-Canada à l'est sont tous à courte distance de marche du 1000, Saint-Denis. Un tel milieu favorise l'infertilisation du savoir et présente plusieurs avantages pour les entreprises oeuvrant dans le secteur de la santé qui désireraient s'installer à proximité du CHUM. »

En dépit de l'arrivée depuis ce temps d'un nouveau site concurrent, les conclusions de la Commission Mulronev – Johnson tiennent toujours, d'autant plus que l'arrondissement de Ville-Marie et le CHUM envisagent maintenant de créer, après l'implantation du centre hospitalier universitaire, un véritable Quartier de la santé dans le secteur immédiat. L'analyse des principaux critères de sélection d'un site pour le CHUM, jumelée à une brève explication des avantages que présente le 1000, Saint-Denis est convaincante.

- **Proximité des clientèles visées** – La question a été discutée plus haut, mais elle est d'une telle importance qu'elle mérite d'y revenir. Il faut comprendre que les populations qui utilisent le CHUM proviennent principalement du centre-ville et de l'est de Montréal, ainsi que de la Rive Sud. Ces patients seront privés d'un accès rapide et efficace aux soins de santé si le site retenu est situé hors du centre. Il se créerait ainsi une véritable pénurie de lits de soins de courte durée au centre-ville de Montréal, avec une difficulté d'accès aux lits situés hors du centre;
- **Accessibilité en transport collectif** – Le 1000, Saint-Denis est idéalement situé pour l'accès en transport en commun. Deux stations de métro, dont une sur le site même, donnant accès aux deux principales lignes de métro assurent un transport facile et rapide pour les patients, les employés et autres visiteurs, sans parler d'un réseau d'autobus très développé au centre-ville. Selon les chiffres les plus récents,

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

plus de 60 % des usagers et plus de 75 % des employés se rendent au CHUM par les transports en commun.

Accessibilité en automobile – Le 1000, Saint-Denis est situé à la croisée de deux grands axes urbains, le boulevard René-Lévesque et la rue St-Denis, tout proche de trois grandes artères, les rues Berri, Viger et Saint-Antoine. Selon les ingénieurs spécialisés en circulation, ces artères, dans la portion étudiée, ne sont pas utilisées à leur pleine capacité présentement et peuvent facilement absorber l'achalandage que générerait l'implantation du CHUM. L'autoroute Ville-Marie, située en sous-sol à quelques mètres du site, peut elle aussi absorber cet achalandage. Le site, dans sa forme actuelle, est facilement accessible de toutes les directions, à toute heure, sans aucune difficulté, et surtout sans besoin d'investissements.

- La question de la sécurité – Il est évident que le centre-ville présente un avantage énorme. Les matières dangereuses ou explosives sont interdites sur l'autoroute Ville-Marie. Le site du 1000, Saint-Denis n'est pas proche des voies ferrées montréalaises et il ne nécessitera pas une décontamination importante puisqu'il n'a pas été le lieu d'activités industrielles soutenues dans le passé.
- La propriété des terrains – Cette question constitue un autre atout remarquable pour le site du centre-ville. La grande majorité des terrains soit appartiennent déjà aux pouvoirs publics, soit sont inoccupés actuellement. Cela comporte l'avantage d'assurer que les coûts d'acquisition et de relocalisation des activités commerciales existantes seront minimales. Le centre-ville offre également l'avantage d'éviter les grands débats locaux sur les questions de réglementation, de zonage et de circulation, puisque l'arrondissement et la population sont disposés à accueillir le CHUM à bras ouverts.
- L'échéancier de réalisation – Il s'agit d'un critère important, puisque le débat sur le site dure depuis déjà trop longtemps et qu'il est grand temps que le projet se concrétise. Le 1000, Saint-Denis présente l'avantage de permettre une réalisation rapide du projet pour la première étape que constitue la construction du CHUM. En effet, cette phase ne nécessitera que peu d'expropriations, de travaux de décontamination et de projet d'infrastructures autour du site.
- Les coûts d'implantation – Même les études et les experts les moins favorables au site du centre-ville prévoient que les coûts seront beaucoup moins élevés pour établir le CHUM au centre-ville. Si le CHUM n'est pas implanté au **centre-ville**, on parle de dépassements de coûts qui pourraient s'élever à plusieurs centaines de millions de dollars, particulièrement pour l'acquisition des terrains et la relocalisation des activités, pour la décontamination, pour le déplacement des activités ferroviaires, pour l'aménagement de voies d'accès et des infrastructures souterraines.

4. Déboulonner les mythes

Depuis l'automne 2004, certains mythes concernant le projet de CHUM sur le site de l'actuel hôpital St-Luc sont venus déformer la réalité de ce projet et de ce site. Ces mythes ont pris forme en l'absence d'un véritable lobby qui aurait réagi à ces attaques et qui aurait réellement fait la promotion du projet. Il est important de contrer ces mythes qui ne représentent pas la réalité. Le choix doit se faire sur la base d'une analyse sérieuse et factuelle, pas sur des mythes.

Mythe 1 – Le CHUM à Saint-Luc serait un simple hôpital, à Outremont, un véritable technopôle de la santé et du savoir

Réalité – Le CHUM à Saint-Luc constituerait l'aboutissement absolu de l'évolution du savoir et des soins de santé dans l'histoire moderne du Québec. Il serait un hôpital de classe mondiale qui n'aurait rien à envier à quelqu'autre établissement. Rien n'empêche de constituer autour du 1000, Saint-Denis un véritable technopôle de la santé et de l'enseignement, un Quartier de la santé. Les terrains disponibles autour du site sont tout aussi spacieux et permettraient aussi facilement de réaliser un projet plus important, si le gouvernement en faisait le choix. Qui plus est, les sommes économisées lors de la construction permettraient des investissements dans la recherche et les équipements spécialisés.

Mythe 2 – On ne devrait pas construire un hôpital universitaire au centre-ville

Réalité – Bien au contraire, les hôpitaux universitaires, avec leur mission d'offrir des soins de santé de pointe, de fournir aux jeunes médecins leur formation et de faire avancer la science médicale, bénéficient de la présence au centre-ville d'une clientèle variée, avec de nombreux cas complexes et inusités. D'ailleurs des dizaines d'hôpitaux universitaires, partout en Amérique et dans le monde, ont été construits dans le centre des très grandes villes là où se trouve la population.

Mythe 3 – Il est préférable de construire du neuf que de rénover du vieux

Réalité - Tout est possible en construction, il s'agit de bien planifier le projet. Une société axée sur le développement durable consolide ses acquis au lieu de déplacer sans cesse les activités et d'abandonner des territoires qu'il faut entretenir de toute façon. Rien n'assure qu'un projet neuf ne connaîtra pas de dépassement de coûts (e.g. le métro à Laval ou le stade olympique), comme rien n'assure qu'un grand projet de rénovation sera déficitaire. D'ailleurs, tous les grands hôpitaux de la région de Montréal ont connu des projets de rénovation qui ont bien fonctionné depuis quelques années, y compris les trois pavillons du CHUM. Au pavillon St-Luc du CHUM, environ 40 millions de dollars ont été investis depuis quelques années pour moderniser les installations.

Mythe 4 – Un hôpital moderne doit être modulaire et non construit en hauteur

Réalité – Il existe des centaines d'hôpitaux construits en hauteur dans les grandes villes de toutes les régions du monde, particulièrement aux États-Unis y compris la Mayo Clinic, le Mount Sinai Hospital et le Bellevue Hospital à New York et le Henry Ford Hospital, à Detroit. Si le projet du centre-ville se limite à 16 étages, il se placerait dans la basse moyenne des hôpitaux nord-américains et pas tellement loin du projet d'Outremont qui fait 12 étages.

Mythe 5 – Outremont permettrait d'avoir un aussi beau projet que McGill

Réalité - L'accessibilité du site Glen est beaucoup plus comparable à celle du 1000, Saint-Denis, avec son accès autoroutier et la station de métro sur la ligne principale. Le niveau de sécurité du 1000, Saint-Denis est incomparable. En outre, le 1000, Saint-Denis est beaucoup plus proche de Glen ce qui faciliterait la complémentarité des deux hôpitaux, objectif visé par le gouvernement.

Mythe 6 – Perte d'intérêt de la part de partenaires financiers éventuels si Saint-Luc est le site choisi

Réalité – L'expérience récente de l'arrondissement de Ville-Marie avec le Quartier international est concluante : lorsque les pouvoirs publics investissent pour rendre possible le développement d'un secteur, les investissements privés ne tardent pas à suivre. Dans le cas du QIM, après seulement quelques années, les investissements privés dépassent déjà les sommes consenties par le secteur public.

Mythe 7 – Exode des chercheurs et des médecins si Saint-Luc est le site choisi

Réalité – Toutes les études, particulièrement celle de Secor qui est citée dans le document des urbanistes Groupe Gauthier Biancamano Bolduc (jointe au présent document), démontrent que les activités connexes, particulièrement les activités de recherche ont tendance à se regrouper autour des grands centres hospitaliers universitaires. Secor a étudié 44 grands hôpitaux universitaires et a conclu que cette attraction s'exerce dans tous les cas.

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

5. Le développement d'un Quartier de la santé au centre-ville

L'arrondissement de Ville-Marie a annoncé récemment qu'il prépare un vaste programme d'aménagement urbain pour le développement d'un véritable Quartier de la santé, simultanément avec la construction du CHUM. Cette démarche a pour but d'assurer une intégration harmonieuse, propice à l'avancement et à la croissance des sciences de la vie dans le centre-ville de Montréal suite à l'implantation du CHUM au 1000, Saint-Denis.

L'arrondissement propose de créer un véritable pôle de croissance économique multifonctionnel axé sur le développement des sciences de la vie. À l'image du Quartier international de Montréal (QIM), situé à l'ouest et entièrement aménagé entre 1997 et 2004, le Quartier de la santé se distinguera par sa grande accessibilité, par son dynamisme et sa synergie, par sa qualité de vie et par la qualité de son design urbain.

L'arrondissement a travaillé étroitement avec une firme d'architectes et un cabinet-conseil en urbanisme pour définir plus à fond le projet (documents joints). Les études en cours permettront de faciliter et d'accélérer la préparation du dossier du CHUM en vue d'une approbation réglementaire complète en 2005. De plus, l'arrondissement sollicitera la collaboration étroite du CHUM pour adopter, avant la fin de 2005, un programme particulier d'urbanisme conjoint du Quartier de la santé comprenant une programmation des investissements publics et privés à court et à moyen terme, dont le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre les rues Saint-Urbain et Sanguinet et le réaménagement du square Viger.

Le CHUM comme moteur du développement du secteur est du centre-ville

En procédant de la sorte, l'arrondissement entend s'assurer que le développement qui accompagnera nécessairement l'implantation du CHUM soit encadré adéquatement et efficacement pour que les services exigés par les nouveaux arrivants soient disponibles et que les liens soient faits avec les quartiers environnants. En effet, les études démontrent que la présence de grands hôpitaux universitaires est génératrice de développement économique dans le domaine des sciences de la vie (travaux de Secor cités dans l'étude des urbanistes jointe au présent document). La création d'un Quartier de la santé sur le modèle du QIM permettra également d'accélérer et d'augmenter le développement de l'ensemble du centre-ville et par ricochet de la Ville de Montréal et de la région métropolitaine.

L'implantation du CHUM au centre aura donc un effet triplement bénéfique pour la partie est du centre-ville :

- Permettre d'assurer la présence continue d'un véritable réseau intégré de santé au centre-ville de Montréal avec notamment un nombre de lits suffisant, et maintenir au centre les emplois reliés à ce secteur;

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

- Affermir et continuer de développer au centre-ville une véritable grappe des sciences de la vie et de la santé;
- Poursuivre et accélérer le développement de la partie est du centre-ville, qui se remet difficilement de la cicatrice urbaine causée par la construction de l'autoroute Ville-Marie.

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

Annexe 1 – Liste des membres de la Coalition pour le CHUM au centre-ville

Alerte Centre-Sud
Table pour l'aménagement du Centre-Sud
CDEC Centre-Sud /Plateau Mont-Royal
Conseil central du Montréal-Métropolitain (CSN)
Corporation de développement urbain Faubourg Saint-Laurent (CDU)
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
Association des résidants et résidentes du Faubourg Saint-Laurent
Société de développement commercial Vieux-Montréal
Conseillers municipaux Mme Louise O'Sullivan (district Peter McGill) et M. Robert Laramée (district Saint-Jacques)
Centre de santé et de services sociaux des Faubourgs, Plateau Mont-Royal et Saint-Louis du Parc
Arrondissement de Ville-Marie
SDC du Vieux-Montréal
Corporation Berri-UQAM
Association des résidants du Vieux-Montréal
Groupe d'intervention Sainte-Marie
Inter-Loge Centre-Sud
Groupe C.D.H.
Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
Station centrale d'autobus Inc.
Hôtel Gouverneur Place Dupuis
L'Équipe Spectra
Club soda
Les Productions J.K. Primeau
Séquoia Immobilia
Café Bistro Van Houtte 137 – 272 Ste-Catherine Est
Opération Placement Jeunesse
YMCA du Parc
Ex Aequo
Fédération des professionnels CSN
Table Inter-quartier Peter McGill
Centre des services communautaires du Monastère
Comité logement Centre-Sud de Montréal
Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes (GEIPSI)
Éco quartier Saint-Jacques
Accès-cible, SMT
Groupe Information Travail (GIT)
Au coup de pouce Centre-Sud

Le CHUM au centre-ville : vers un Quartier de la santé

Résidence du Prêt d'Honneur
Villa de France
Groupe Aquilini
Hôtel Days Inn Montréal
Orner De Serres
Cégep du Vieux-Montréal
Coop-UQAM
Librairie Zone Libre
Télévision communautaire Frontenac
Groupe Charron
Société des arts technologiques
Les Habitations Centre-Ville
Plusieurs individus